

Termes de référence – Appel d’offre

Avocats Sans Frontières en Tunisie recrute un.e boîte de production/boîte de communication pour le développement d’une simulation en réalité virtuelle (VR) dans le cadre du projet GAV : Pour la protection des personnes gardées à vue en Tunisie	
Objectifs du projet	Protéger les droits des personnes gardées à vue en Tunisie.
Date de démarrage	Date de démarrage souhaitée : 23 Octobre 2023
Contact ASF et date de clôture des candidatures	Contact ASF : sbenyoussef@asf.be pour besoin d’informations seulement (pas pour l’envoi des candidatures) Clôture : 09 Octobre 2023
Pour toutes questions, veuillez contacter l’adresse mail suivante: sbenyoussef@asf.be	

Présentation de l'organisation

Créée en 1992, Avocats Sans Frontières (ASF) est une organisation non gouvernementale internationale de droit belge, qui a pour mission de soutenir la réalisation d'une société juste et équitable et dans laquelle le droit est au service des groupes et des populations en situation de vulnérabilité. Son objectif principal est de contribuer à la mise en place d'institutions et de mécanismes permettant l'accès à une justice indépendante et impartiale, capable d'assurer la sécurité juridique et de garantir la protection et l'effectivité des droits fondamentaux pour tous. Elle met en place des activités très diverses pour garantir l'accès à la justice des plus vulnérables et la mise en place de systèmes légaux capables de les protéger.

ASF est engagée sur plusieurs axes d'intervention (accès à la justice, justice pénale internationale, lutte contre la torture, promotion des droits économiques et sociaux, défense des droits civils et politiques, soutien et protection des défenseurs des droits humains, etc.) et dispose de missions permanentes en Ouganda, en République Démocratique du Congo, au Maroc, en Tunisie et en République centrafricaine.

Présentation d'ASF en Tunisie

Active en Tunisie depuis février 2012, ASF vise à renforcer les acteurs de la société civile travaillant dans le secteur de l'aide légale, de la justice transitionnelle et de la mise en place des réformes, afin de les aider à améliorer la qualité de leurs services et l'efficacité de leur action, et pour participer aux réformes de la justice entamée en Tunisie. C'est dans ce contexte que travaille actuellement la mission d'Avocats Sans Frontières en Tunisie, par la mise en œuvre de plusieurs projets en partenariat avec des acteurs tunisiens (ONG de droits humains et professionnels du droit) : il s'agit à la fois de les accompagner dans la réforme de la justice, dans la promotion et la défense des droits humains, dans la protection des acquis constitutionnels et dans la création de services d'aide légale accessibles et de qualité pour les personnes en situation de vulnérabilité.

Présentation du projet « Garde à vue »

ASF et ses partenaires ont mené des actions de plaidoyer qui ont contribué à l'adoption en février 2016 de la « loi n°5 », modifiant la procédure de garde à vue. Cette réforme renforce la protection des personnes gardées à vue, entre autres par le droit à une assistance légale, le droit à une consultation médicale et le droit d'informer sans délais le gardé à vue de tous ses droits.

Mais la mise en œuvre effective de cette loi nécessite, entre autres, la sensibilisation du grand public de leurs droits pendant la garde à vue.

Objectifs de la consultance

- Informer le grand public sur leurs droits durant la garde à vue (conformément à la loi 5-2016).
- Mettre en relief les principales violations des droits humains auxquels font face les personnes gardées à vue en Tunisie.
- Sensibiliser le grand public sur l'importance du respect des dispositions de la loi-5 sur l'ensemble de la procédure judiciaire.

Tâches

Avant le lancement de la production :

- Devis sur les ressources matérielles et humaines nécessaires

Le devis détaillé proposé par le prestataire devra prendre en compte toutes les dépenses afférentes à la réalisation de la prestation de services (coût de ressources humaines et coûts opérationnels nécessaires pour la réalisation de la prestation). Le paiement se fera en 2 tranches : 20% du montant sera versé à la signature du contrat puis le 80% sera versés à la fin suite à la validation des produits par Avocats Sans Frontières mission de Tunisie (NB : Les pourcentages des deux tranches peuvent être négociés en fonction des besoins.)

- Une stratégie de réalisation expliquant les étapes à suivre et les besoins nécessaires pour chaque stade
- Animer des réunions/ateliers de brainstorming et de débriefing avec l'équipe du projet.
- Ces documents seront soumis à l'équipe ASF pour validation avant de continuer l'activité

Durant la production :

- Des rapports de suivis régulier (la périodicité dépend de la durée globale de la prestation et sera fixée dans le contrat)

Après la production :

- La mise à disposition de matériels nécessaires pour l'activité (location ou vente)
- Simulation VR de 5 à 10 minutes chacune accompagnées d'autres formats pour publication sur les réseaux sociaux

Livrables attendus

- Un spot VR (réalisé en 360°) proposant deux ou plusieurs scénarios accompagnés d'autres formats audio-visuels pour publication sur les réseaux sociaux.

Lieu et durée de la mission

La durée de la prestation comprend la phase préparatoire et exécution sont fixée à 04 mois à compter de la date de signature du contrat. La date de remise des livrables dépendra de la date de début et sera notifiée dans le contrat.

Profil recherché

Le/la candidat.e souhaité.e doit avoir les compétences mentionnées ci-dessous :

- Le prestataire doit être spécialisé en communication et disposer d'une expérience prouvée dans la réalisation de spots en VR et en 360° ;
- Le prestataire devra en outre fournir les références récentes pour des services analogues réalisés ou en cours de réalisation ;
- Le prestataire devra s'engager à la plus grande confidentialité quant aux informations qui seront mises à sa disposition, et à ne pas les divulguer sous aucun prétexte et ce, pendant et après la durée de la consultation ;
- Habilité à exercer l'activité professionnelle, y compris les exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession ;
- Le prestataire doit disposer d'une bonne connaissance de la société civile tunisienne être sensible aux thématiques des droits humains et la lutte contre les discriminations ;

Pour Postuler

Merci d'envoyer au plus tard le 09 Octobre 2023 une présentation de l'entreprise avec la patente, une offre technique et une offre financière à l'intérieur d'un colis ou d'une enveloppe extérieure, dans une enveloppe unique portant :

- L'adresse indiquée dans le dossier d'appel d'offres pour la remise des offres ;
- La référence à l'avis d'appel d'offres auquel le soumissionnaire répond ;
- La mention offre technique ou financière ;
- La mention "À ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des offres" ;
- Le nom du soumissionnaire.

Envoyer à l'adresse suivante : Avocats sans Frontières, 6 Rue Izmir- Notre dame Mutuelle Ville 1002 Tunis en mentionnant « Réponse à la consultation GAV caravanes de sensibilisation » avec cachet et signature.

Envoyer à l'adresse suivante : Avocats sans Frontières, 6 Rue Izmir- Notre dame Mutuelle Ville 1002 Tunis en mentionnant « Réponse à la consultation GAV caravanes de sensibilisation » avec cachet et signature.